PROCÈS-VERBAL
SÉANCE *ORDINAIRE*
4 octobre 2021 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4
Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5
Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

- *5.1. Correspondance reçue*
  - *5.1.1. Demande de soutien concernant la cérémonie des vétérans*
  - *5.1.2. Demande de soutien concernant l'installation de bouées au « village français »*
  - *5.1.3. Demande de soutien concernant les services prodigués par les Services d'accompagnement bénévoles et Communautaires (S.A.B.E.C.)*
  - *5.1.4. Demande de soutien provenant du marché fermier de Huntingdon*
  - *5.1.5. Correspondance diverse*
- *5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures*
- *5.3. Correspondance expédiée*
- *5.4. Projet de correspondance à expédier*

6. ADMINISTRATION

- *6.1. Gestion des ressources humaines - Recrutement d'un(e) agent(e) de bureau*
- *6.2. Trésorerie*
  - *6.2.1. Liste des comptes payés via Accès D*
  - *6.2.2. Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA*

6.2.3. *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement*
6.2.4. *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)*
6.2.5. *Approbation des comptes à payer*
6.2.6. *Liste mensuelle des charges salariales*

6.3. *Dépôt des rapports financiers*

6.3.1. *Portrait global mensuel de la municipalité du Canton de Dundee*
6.3.2. *Liste mensuelle des comptes à recevoir*
6.3.3. *Liste mensuelle des arrérages*

6.4. *Suivis des services municipaux*

6.4.1. *Rapport mensuel de l'inspecteur municipal*
6.4.2. *Suivi de la direction générale*

7. AVIS DE MOTION

*8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS – **Règlement no 477-11-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier les limites de la zone PA2 au détriment de la zone V-3 et d'y autoriser l'usage commerce de détail et services C-1***

*9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS – **Règlement no 478-10-2021 concernant l'aménagement et l'entretien des ponceaux d'entrée privée et des fossés***

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1. Nettoyage du lot sur lequel repose une maison vétuste dans le secteur de la « vielle douane »

10.2. Dépôt du rapport de l'ingénieur concernant les ponceux sous juridiction municipale localisés sur Dundee Centre

10.3. Propriété vétuste localisée sur le chemin Sodom

10.4. Tapis couvrant l'entrée de l'Hôtel de ville

10.5. Réfection de l'Hôtel de ville

10.6. Éclairage du garage à abrasifs

10.7. Sécurité de l'Hôtel de ville et du Parc municipal

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – Festivités reliées à l'Halloween

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-10-01 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.*

***QUE** l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.*

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Dans le cadre d'une consultation du procès-verbal de cette même séance régulière les membres du conseil municipal procèdent à une modification du point 6.1.1 qui se lit désormais comme suit :

> *Héloïse Piché-Couturier qui occupait le poste d'agente de bureau, avant d'entreprendre un congé parental, a maintenant officiellement présentée sa démission. Il convient donc de procéder à un appel de candidature.*

Ils procèdent par la suite à une relecture du point 6.4.2 qui se lit désormais comme suit :

> *Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.*
>
> *Il y est notamment question d'une poursuite civile d'un montant de 191,41 $ entreprise par deux copropriétaires, domiciliés sur le chemin Dundee Centre, à l'encontre de la Municipalité du Canton de Dundee.*
>
> *Les membres du Conseil prennent ainsi connaissance de son contenu.*
>
> *Ils en concluent que la réclamation qui en découle sera vigoureusement contestée.*

2021-10-02 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.*

***QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 soit adopté tel que modifié.*

Adoptée à l'unanimité

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

Le porte-parole de l'OBNL du village français détaille une requête, préalablement présentée aux membres de l'administration municipale, concernant l'installation de bouées sur la Rivière aux Saumons.

Un point est spécifiquement à l'ordre du jour de la présente séance à cet effet.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.1.1. Demande de soutien concernant la cérémonie des vétérans

Les membres du conseil municipal conviennent de participer à la campagne en achetant une couronne pour un montant de 55$.

La mairesse représentera le Canton à la cérémonie prévue pour le 7 novembre 2021.

⇒ *La résolution adoptée à cet effet est relatée dans la section Varia*

5.1.2. Demande de soutien concernant l'installation de bouées au « village français »

La mairesse relate la réception d'une demande de soutien de la part d'un OBNL composés de concitoyens résidant dans le secteur du « village français ». Les membres du Conseil acceptent de contribuer à l'installation de telles bouées en raison d'une contribution de 800 $, sur réception d'une facture d'achat.

⇒ *La résolution adoptée à cet effet est relatée dans la section Varia*

5.1.3. Demande de soutien concernant les services prodigués par les Services d'accompagnement bénévoles et Communautaires (S.A.B.E.C.)

Les membres du conseil municipal conviennent de soutenir financièrement la S.A.B.E.C. en raison d'un montant de 800 $, afin de que les citoyens du Canton continuent de bénéficier d'un tel service.

⇒ *La résolution adoptée à cet effet est relatée dans la section Varia*

5.1.4. Demande de soutien provenant du marché fermier de Huntingdon

Les membres du Conseil acceptent de diffuser, sans frais, la tenue du marché de Noël dudit marché fermier, au sein de son bulletin municipal, sous réserve d'une concurrence directe avec le marché de Noël du Canton.

5.1.5. Correspondance diverse

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

---

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines - Recrutement d'un(e) agent(e) de bureau

---

Le processus de recrutement est toujours actif

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

***ATTENDU QUE** le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;*

2021-10-03 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :*

***DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER** les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee en juin 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :*

- *Les comptes payés via Accès D **: 0 $***
- *Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **1 272.38 $***
- *Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 $***
- *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **39 340,58 $***
- *Les comptes à approuver payables par chèques :**51 137.16 $***
- *Les charges salariales : **12 332.09 $***

Adoptée à l'unanimité

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2021-10-04 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :*

***DE DÉPOSER, D'ADOPTER** les rapports financiers au 31 mai 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :*

- *Liste des comptes à recevoir : **115 115.66 $***
- *Liste des arrérages : **114 957.80 $** (solde) – **13 344.05** (intérêt) **$***

Adoptée à l'unanimité

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

***ATTENDU QUE** le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;*

2021-10-05 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :*

***DE DÉPOSER,** le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période du 1er au 30 septembre 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution.*

Adoptée à l'unanimité

6.4.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton ainsi que du fournisseur de services en voirie.

7. AVIS DE MOTION

---

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS – ***Règlement no 477-10-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier les limites de la zone PA2 au détriment de la zone V-3 et d'y autoriser l'usage commerce de détail et services C-1***

Les membres du Conseil procèdent à une lecture du projet de règlement mentionné et prennent acte du fait qu'il s'agit ici d'un nouveau dépôt dudit projet.

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS – ***Règlement no 478-10-2021 concernant l'aménagement et l'entretien des ponceaux d'entrée privée et des fossés***

Les membres du Conseil procèdent à une vérification finale du règlement mentionné en rubrique

ATTENDU QU'*en vertu de l'article 67 du Code municipal, toute municipalité peut adopter des règlements pour régir tout empiétement sur une voie publique, toute excavation dans toute voie publique de la municipalité ainsi que la construction et l'entretien d'ouvrages au-dessus ou au-dessous d'une voie publique ;*

ATTENDU QUE *le Canton de Dundee est responsable de l'entretien des routes sous sa juridiction ;*

ATTENDU QUE *le Canton de Dundee peut décréter des travaux de creusage ou d'entretien de fossés ainsi que le mode de paiement de ces travaux ;*

ATTENTU QUE *des règles doivent également être prévues afin d'éviter que les fossés nettoyés soient de nouveau encombrés à la suite de négligence ;*

ATTENDU QUE *les membres du conseil municipal estiment opportuns d'adopter un tel règlement pour créer une uniformisation dans la construction, l'installation, la modification, le remplacement, la relocalisation et la désaffection des ponceaux privés dans les fossés de chemins de responsabilité municipale ;*

ATTENDU QU'*un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du conseil du 7 septembre 2021 et que copie du projet a été déposée ;*

2021-10-06 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :*

QUE *le règlement #478-10-2021 concernant l'aménagement et l'entretien des ponceaux d'entrée privée et des fossés soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement tel que le texte ci-joint.*

Adoptée à l'unanimité

10.VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Nettoyage du lot sur lequel repose une maison vétuste dans le secteur de la « vielle douane »

Les membres du Conseil estiment que le moment est venu de mettre un terme à une problématique qui perdure depuis plusieurs années malgré les engagements non tenus par le propriétaire de lieux.

***CONSIDÉRANT QUE** la situation sur le lot 4 671 331 de la municipalité du Canton de Dundee contrevient à l'article 3.3.1 du règlement de construction 361-05-2003, article sur la propreté des terrains, et à l'article 3.3.5.2 du même règlement, article sur les mesures à prendre après la démolition,*

***CONSIDÉRANT QUE** toutes les représentations de la municipalité auprès de la propriétaire depuis septembre 2018 sont restées sans effets,*

***CONSIDÉRANT QU'**une dernière mise en demeure avec échéance le 30 septembre 2021 a été signifiée à la propriétaire par huissier le 19 juillet 2021 et qu'elle est restée sans effet comme l'a constaté l'inspecteur municipal à la date de l'échéance,*

2021-10-07 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :*

***DE MANDATER** Me Sylvie-Anne Godbout, procureure, afin d'intenter des poursuites légales contre la propriétaire du lot 4 671 331 en vertu de l'article 21.1 sur les infractions et peines du règlement de zonage numéro 360-05-2003, et de l'article 4.1 sur les infractions et peines du règlement relatif aux permis et certificats numéro 364-05-2003, tous deux en vigueur sur le territoire de la municipalité du Canton de Dundee.*

Adoptée à l'unanimité

10.2 Dépôt du rapport de l'ingénieur concernant les ponceaux sous juridiction municipale localisés sur Dundee Centre

---

Ce point est remis à une séance ultérieure.

10.3 Propriété vétuste localisée sur le chemin Sodom

Les membres du comité sur les maisons vétustes rencontreront prochainement l'inspecteur municipal afin d'évaluer la possibilité d'effectuer un suivi sur ladite propriété;

10.4 Tapis couvrant l'entrée de l'Hôtel de ville

***CONSIDÉRANT QUE** le tapis couvrant l'entrée de l'Hôtel de ville a manifestement atteint la fin de sa durée de vie utile;*

2021-10-08 ***IL EST PROPOSÉ :***

***ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :*

***D'ACCEPTER** la soumission présentée par l'entreprise Tapis Guy Laberge en fonction de la soumission présentée à la séance du Conseil du 4 octobre 2021, au montant de 873.01 $ (taxes incluses);*

D'IMPUTER *ledit montant au poste budgétaire 02-190-00-522.*

Adoptée à l'unanimité

10.5 Réfection de l'Hôtel de ville

Le Canton soumettra prochainement les trois projets qu'il a priorisé en fonction du programme PRABAM,

L'objectif avoué est de réduire les coûts de chauffage en plus de rendre pleinement fonctionnelle les salles de bain de l'Hôtel de ville, desservant également la clientèle du bureau de poste.

10.6 Éclairage du garage à abrasifs

La mairesse relate les observations soumises par les employés de l'équipe hivernale concernant le manque d'éclairage au garage à abrasifs ainsi que des dangers qui en découle.

2021-10-09 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :*

DE MANDATER *le directeur général afin d'initier un processus de soumission visant à mettre à jour l'éclairage du garage à abrasifs.*

Adoptée à l'unanimité

10.7 Sécurité de l'Hôtel de ville et du parc municipal

La mairesse communique l'intention des membres du conseil municipal de doter l'Hôtel de ville, ainsi que le parc municipal, de caméras de surveillance pour des motifs de stricte sécurité et de préservation des lieux.

2021-10-10 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :*

D'ACCEPTER *la soumission présentée par l'entreprise Sécuri-Vision, telle que présentée à la séance du Conseil du 4 octobre 2021, afin de fournir et d'installer 3 caméras extérieures de surveillance, ainsi que le système d'enregistrement qui en découle, au montant de 5 979 $ (taxes non incluses);*

D'IMPUTER *ledit montant au poste budgétaire 02-190-00-522.*

Adoptée à l'unanimité

11. HYGIÈNE DU MILIEU

---

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

---

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

---

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – *Festivités reliées à l'Halloween*

La mairesse confirme aux membres du Conseil son intention de distribuer de petites gâteries aux enfants du Canton à l'occasion de la fête de l'Halloween.

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

---

16. VARIA (POUR RÉSOLUTIONS SEULEMENT)

2021-10-11 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.*

DE PARTICIPER *à la campagne des vétérans et d'**ACHETER** une couronne au montant de 55 $;*

D'IMPUTER *ledit montant au poste budgétaire 02-701-90-970.*

Adoptée à l'unanimité

2021-10-12 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.*

DE VERSER *un montant de 800 $ à l'OBNL du village français afin de les assister dans l'acquisition de bouées à être installées dans la Rivière aux Saumons;*

D'IMPUTER *ledit montant au poste budgétaire 02-701-90-970.*

Adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil municipal conviennent de soutenir financièrement la S.A.B.E.C. en raison d'un montant de 800 $, afin de que les citoyens du Canton continuent de bénéficier d'un tel service.

2021-10-13 ***IL EST PROPOSÉ :***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.*

DE VERSER *un montant de 800 $ à la S.A.B.E.C. afin de les soutenir dans leurs opérations desservant territoire du canton de Dundee;*

D'IMPUTER *ledit montant au poste budgétaire 02-701-90-970.*

Adoptée à l'unanimité

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2021-10-20 ***IL EST PROPOSÉ***

ET RÉSOLU *à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.*

DE DÉCLARER *la séance levée à 20h32.*

Adoptée à l'unanimité

Linda Gagnon,
Maire

Christian Genest
Directeur général